

**Jugement d'adjudication**  
**rendu par le Tribunal de Grande Instance de GRASSE**

Le nom de l'adjudicataire figure dans la décision, le jugement étant signé par le Greffier qui reçoit la déclaration d'adjudicataire et rendu par le Juge qui prononce l'adjudication.

Me DRAILLARD

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS  
**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GRASSE**  
CHAMBRE DE L'EXECUTION

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL  
DE GRANDE INSTANCE DE GRASSE

**JUGEMENT D'ADJUDICATION**  
**SUR SAISIE-IMMOBILIÈRE**

*Jugement  
adjudicatoire*

DU 20 SEPTEMBRE 2007

**N° CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE : 07/00016**

A L'AUDIENCE PUBLIQUE DES SAISIES IMMOBILIÈRES DU TRIBUNAL DE  
GRANDE INSTANCE DE GRASSE TENUE LE VINGT SEPTEMBRE DEUX  
MIL SEPT PAR MADAME SOPHIE LEONARDI, VICE-PRÉSIDENTE, SIÉGEANT  
EN QUALITÉ DE JUGE UNIQUE, ASSISTÉE DE MADEMOISELLE STÉPHANE  
JOUAIN, GREFFIER.,

ENTRE :

L'ETAT FRANÇAIS représenté par Monsieur le Trésorier  
Principal du CANNET, comptable du TRESOR chargé du  
recouvrement, sis "La Reine des Prés", 3-5 Boulevard Carnot, BP  
49,06115 LE CANNET CEDEX.

CRÉANCIER POURSUIVANT LA VENTE représenté par  
SELARL DRAILLARD, avocats au barreau de GRASSE, avocat  
postulant.

ET :

Monsieur Gérard Pierre REISTER né le 27 mars, 1949 à  
TOULON (83) et son épouse Madame Evelyne Maria YVANOFF, née  
le 30 novembre 1952 à REHON (54), demeurant et domiciliés  
ensemble à LE CANNET (06110), 105 Chemin de l'Olivet.

PARTIES SAISIES n'ayant pas constitué avocat

\*  
\* \* \*  
\*

SELARL DRAILLARD, Avocat poursuivant, a exposé  
qu'un Commandement en date du 25 Janvier 2007 a été publié à la  
Conservation des Hypothèques de ANTIBES Premier Bureau le 09 Février  
2007, Volume 2007 S, à la requête de L'ETAT FRANÇAIS représenté

par Monsieur le Trésorier Principal du CANNET, comptable du TRESOR chargé du recouvrement, sis "La Reine des Prés", 3-5 Boulevard Carnot, BP 49,06115 LE CANNET CEDEX., créancier poursuivant la vente à l'encontre de Monsieur Gérard Pierre REISTER né le 27 mars, 1949 à TOULON (83) et son épouse Madame Evelyne Maria YVANOFF, née le 30 novembre 1952 à REHON (54), demeurant et domiciliés ensemble à LE CANNET (06110), 105 Chemin de l'Olivet.

Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe le 09 Mars 2007 et l'audience d'orientation fixée au 24 Mai 2007.

Le jugement d'orientation en date du 21 Juin 2007 a ordonné la vente forcée, à l'audience de ce jour, du bien ci-après désigné, appartenant à Monsieur Gérard Pierre REISTER et son épouse Madame Evelyne Maria YVANOFF.

Toutes les formalités de publicité prescrites par la Loi ayant été observées, la SELARL DRAILLARD conclut à ce qu'il plaise au Tribunal lui décerner acte de ses diligences et dire qu'il soit procédé ensuite à l'adjudication dont s'agit ;

Sur quoi, lecture préalablement donnée de la désignation de l'immeuble à vendre,

- des déclarations au greffe en date du 03 Avril 2007, 23 Mai 2007, 27 Juillet 2007, 31 août 2007, 12 septembre 2007 et 17 septembre 2007 par la SELARL DRAILLARD

#### LE TRIBUNAL,

Toutes les formalités prescrites par la Loi ayant été remplies, il doit être :

- donné acte à la SELARL DRAILLARD, Avocat poursuivant, de ses diligences, observations et déclarations ;

- annexé au cahier des conditions de vente les déclarations au Greffe ci-dessus énoncées ;

La SELARL DRAILLARD annonce que les frais faits pour parvenir à la vente s'élèvent à la somme totale de 6471,64 euros, taxés par Ordonnance en date du 20 septembre 2007 ;

Il est immédiatement procédé à l'adjudication dont s'agit, à savoir :

UN APPARTEMENT (Lot 39) au rez de chaussée. Sa porte est située au fond du petit dégagement d'entrée de l'immeuble, entrée B. Il se compose comme suit: un hall d'entrée, une cuisine, une salle de séjour, un dégagement de desserte, une salle de bains, un wc indépendant, deux

chambres à coucher. Il dispose d'un jardinet de 24,50 M2.  
Et les 522/1 0.000èmes des parties communes,

UNE CAVE (Lot 9) au sous sol, Et les 9/1 0.000èmes des parties communes,

UN PARKING (Lot 60) au rez de jardin, Et les 17/10. 000èmes des parties communes,  
Dans un immeuble sis à LE CANNET (06110), « Le Sweet Garden », 105  
Chemin de l'Olivet,  
Cadastré section BH numéro 387 pour 35 a 62 ca,

le tout plus amplement décrit au cahier des conditions de vente qui précède.

Mise à prix : 90.000 euros

Frais préalables : 6471,64 euros

Durant les premières 90 secondes, Maître KIEFFER, Avocat, en a offert le prix principal de 175.00 euros.

Le délai légal imparti s'est écoulé sans que l'offre faite par Maître KIEFFER ait été couverte.

En l'état, Maître KIEFFER conclut à ce qu'il plaise au Tribunal d'adjuger ledit bien moyennant le prix principal de 175.000 euros à son mandant dont l'identité est la suivante:

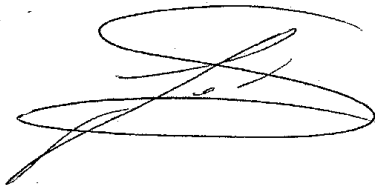
**La Société ST CONSEILS SARL au capital de 32.000 euros, immatriculée au RCS de CANNES sous le numéro B 401 243 522 (2000 B 720) marchand de biens, dont le siège social est 1856, Chemin de Saint Bernard, Sophia Antipolis 06220 VALLAURIS**

#### **SUR QUOI, LE TRIBUNAL :**

Adjugé à la **SARL ST CONSEILS** l'immeuble mis en vente, entièrement décrit et désigné au cahier des conditions de vente qui précède, au prix principal de **CENT SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS (175.000 euros)** aux clauses et conditions dudit cahier des conditions de vente.

Et le présent jugement a été signé par la Présidente et le Greffier.

LE GREFFIER,



LA PRÉSIDENTE

